Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260330-03_2026_26-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
**Saint-M'Hervé**

# EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30/03/2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 15 | 15 |

| Vote |
|---|
| **A l'unanimité** |
| Pour : 15<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/04/2026
Et
Publication ou notification du : 02/04/2026

L'an 2026, le 30 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/03/2026.

**Présents** : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, SORIN Romane, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matherne, PITOIS Sébastien

**A été nommé(e) secrétaire** : M. COUQ Yann

## 03/2026-26 – Désignation d'un conseiller délégué à la voirie (terrain)

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre de conseillers municipaux délégués ;

Considérant que Madame le Maire propose de créer un poste de conseiller municipal délégué à la voirie (terrain), elle demande aux élus présents de se porter volontaire.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-2 ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire ;

**et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte** la création du poste de conseiller municipal délégué à la voirie (terrain) ;
- **Le cas échéant : désigne** M. Victor GALLON, conseiller municipal délégué à la voirie (terrain).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/03/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

MAIRIE de SAINT-M'HERVÉ 35

Secrétaire de séance
M. COUQ Yann